

Élimination d'ici 10 jours des BPC par le MDDEFP

Les élus de la Ville de Pointe-Claire sont satisfaits des résultats obtenus

POINTE-CLAIRE, le 26 septembre 2013 – Le maire de la Ville de Pointe-Claire, Monsieur Bill McMurchie, est particulièrement satisfait pour les citoyennes et citoyens de l'annonce du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Monsieur Yves-François Blanchet, confirmant l'élimination sécuritaire, d'ici dix jours, de la totalité des BPC entreposés illégalement sur le site de la firme Reliance.

« Nous avons collaboré avec le Ministère pour nous assurer que le site redeviendra sécuritaire dans les plus brefs délais. Les élus du Conseil municipal et moi-même sont d'autant plus satisfaits qu'il est prioritaire, pour nous, que la santé et la sécurité des citoyennes et des citoyens soient assurées », a déclaré le maire de Pointe-Claire.

Les opérations de transfert et d'élimination des matières dangereuses les plus contaminées en BPC ont été rapidement entamées par la firme spécialisée Sanexen, embauchée par le Ministère. Les matières dangereuses contaminées en BPC seront totalement éliminées au seul endroit au Canada accrédité pour le faire, soit l'incinérateur provincial de la ville de Swan Hills, le *Alberta Special Waste Treatment Facility*.

Le ministre Blanchet et le maire McMurchie ont tenu une conférence de presse sur le site de Reliance, dès le 17 septembre dernier, jour même où le gouvernement pouvait prendre le contrôle du site pour le rendre sécuritaire en vertu de l'Ordonnance ministérielle 630.

L'installation d'un système de détection d'intrusion a été aussitôt entreprise tout comme les travaux de réfection de la clôture, y compris la réparation des brèches et la pose de barbelés. Une fois les BPC retirés du site, des appels d'offres publics seront lancés par le Ministère pour la caractérisation des sols et la décontamination nécessaire.

« Tel que nous l'avions annoncé ensemble, les BPC seront rapidement retirés du site de Reliance, ce qui réduit les dangers potentiels de ce site illégal. La décontamination des sols sera terminée dans les mois qui viennent, s'est aussi engagé le ministre, encore là à notre grande satisfaction », a précisé le maire McMurchie.

Le Conseil de la Ville de Pointe-Claire invite les citoyens à consulter le site web de la Ville afin de suivre l'évolution du dossier au www.ville.pointe-claire.qc.ca

-30-

Source : Ville de Pointe-Claire

Renseignements: Jean Maurice Duddin, Astérisme relations publiques et communication, 514 771-5777
jmduddin@asterisme.com



POINTE-CLAIRE